



ORPI BELLISSIMMO

Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

HONORAIRE DE VENTE (charge acquéreur, tva 20% incluse)		LOCATION	
15% maximum TTC	pour les prix inférieures à 75 000 €	Frais d'Etats de Lieux	jusqu'à 6 € / m ² soit 3€/m ² à la charge du bailleur et 3€/m ² à la charge du locataire
maximum 9% TTC	pour les prix entre 75 001 € et 150 000 €	Visite, constitution du dossier, rédaction du contrat	jusqu'à 24 € / m ² soit 12m ² à la charge du bailleur et 12€/m ² à la charge du locataire
maximum 8% TTC	pour les prix entre 100 001 € et 300 000 €	Frais d'entremise et de négociation	50 € A la charge du bailleur
maximum 6% TTC	pour les prix entre 300 001 € et 600 000 €		
maximum 5% TTC	pour les prix supérieurs à 600 001 €		
FONDS DE COMMERCES			
10% maximum du prix de vente, à la charge de l'acquéreur			

Agence ORPI Bellissimo, 67 avenue des Gobelins 75013 PARIS, exploité par la société LIMA SAS, titulaire de la carte T n°CPI75012021000000783 délivrée par rCCI PARIS Ile de France.
Garantie SO.CA.F 26 avenue de Suffren 75015 PARIS sous le n° SP315661, montant de la garantie 110 000 euros

Barème valable à compter 30/05/2022 AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS
AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial